

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

L'INTÉRÊT DES ENFANTS - (N° 1085)

N° AS120

## SOUS-AMENDEMENT

présenté par  
Mme Hadizadeh

à l'amendement n° AS|92 de Mme Perrine Goulet

-----

### ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.